



L'ultimatum du gouvernement aux enseignes de la grande distribution

Face à la mauvaise volonté de certains acteurs de la grande distribution sur les prix, le gouvernement hausse le ton. Le ministre de l'Agriculture va demander une augmentation des contrôles de la DGCCRF et a donné quinze jours aux distributeurs pour s'y conformer sous peine de sanction.

Chaque année, producteurs agricoles, acteurs de l'industrie agro-alimentaire et distributeurs se retrouvent autour de la table pour négocier les prix. Et ceux-ci sont censés être plus justes en faveur des agriculteurs depuis l'entrée en vigueur de la loi Egalim en 2019, qui vise notamment à améliorer la répartition de la valeur entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire. Mais du côté du gouvernement, on estime que certains, du côté de la grande distribution notamment, ne jouent pas le jeu.

Alors que les négociations commerciales sont en cours – et sont prévues pour durer jusqu'à fin février, début mars – le ministère de l'Agriculture va demander une augmentation des contrôles de la DGCCRF et a donné quinze jours aux distributeurs pour se conformer aux obligations prévues par la loi Egalim sous peine de sanctions.

Les sanctions peuvent aller jusqu'à 2% du chiffre d'affaires de l'entreprise

Ces contrôles visent notamment à vérifier que les indicateurs sur les prix de production, prévus par le texte, sont bel et bien indiqués dans les contrats signés entre les producteurs et les distributeurs. Car en leur absence, impossible de déterminer si le prix d'achat au producteur est correct. Des contrôles seront également exercés sur les prix de vente. Selon le ministère de l'Agriculture, les sanctions peuvent aller jusqu'à 2% du chiffre d'affaires de l'entreprise. On assure qu'en cas de manquement la réponse sera "très agressive". Le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, a rencontré tous les acteurs de la



المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

grande distribution – Intermarché, Aldi, Carrefour, Leclerc, Casino, Auchan - ces derniers jours pour les avertir.

Cette semaine, des manifestations d'agriculteurs ont eu lieu un peu partout en France pour dénoncer la teneur des négociations. "Alors que transformateurs et grande distribution se rémunèrent avec des marges à deux chiffres, les agriculteurs vendent en dessous de leurs coûts de revient. Le salaire moyen des agriculteurs est toujours en dessous du Smic", estime par exemple la Fédération départementale des exploitants agricoles de la Sarthe.

La situation est d'autant plus tendue que le prix des matières premières a augmenté ces dernières semaines sans que cela ne soit répercuté sur les prix d'achat au producteur. Un comité des relations commerciales est prévu vendredi prochain en présence de tous les acteurs et des ministres Julien Denormandie (Agriculture) et Agnès Pannier-Runacher (Industrie).

Lien article :

<https://www.lejdd.fr/Societe/info-jdd-lultimatum-du-gouvernement-aux-enseignes-de-la-grande-distribution-4020489>

